



Ordre régional
des infirmières et infirmiers
de l'Estrie

AVIS DE CONVOCATION RÉVISÉ
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE RÉGIONALE 2020
ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'ESTRIE

Les membres ont été conviés, le 15 juillet dernier, à l'Assemblée générale annuelle régionale (AGAR) de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Estrie (ORIIIE), qui aura lieu le **mercredi 16 septembre 2020, à 18 h 30**. Veuillez toutefois noter qu'en raison des consignes en matière de distanciation physique, **contrairement à ce qui avait été annoncé**, l'AGAR ne sera tenue qu'en **webdiffusion en direct**. Vous trouverez [ici les informations](#) en lien avec la connexion à la webdiffusion de l'AGAR.

Pour plus d'information, il vous suffit de cliquer sur les documents ci-dessous :

- [Ordre du jour révisé de l'Assemblée générale annuelle régionale;](#)
- [Avis d'élection des délégués;](#)
- [Formulaire électronique de déclaration de candidature comme délégué;](#)

Vous pouvez également les consulter sur le site de l'OIIQ, à la page de l'ORIIIE sous les onglets Assemblée générale et Règlement - Avis légaux.

Le 2 septembre 2020

Charles Bilodeau
Secrétaire du Conseil

Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Estrie
375, rue Argyll, Sherbrooke (Québec) J1J 3H5
' 819 346-6890
oriie.csss-iugs@sss.gouv.qc.ca